MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE
---
03 B.P. 7021 Ouagadougou 03
Tél. : (226) 25-30-70-64/65
Fax : (226) 25-30-72-42

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le 01 AOUT 2025

Communiqué n°2025-200/MESRI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement d'étudiants en deuxième année de la Licence Professionnelle en Protection des Végétaux (LP-PV) et de la Licence Professionnelle en Sélection et Conservation des Semences (LP-SELCOSE) de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Vie et de la Terre (UFR-SVT) au titre de l'année académique 2025-2026

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert à l'Unité de formation et de recherche en sciences de la vie et de la terre (UFR-SVT), le recrutement d'étudiants en licence professionnelle en Protection des Végétaux (LP-PV) et de la 9ème promotion d'étudiants en licence professionnelle en sélection et conservation des semences (LP-SELCOSE) au titre de l'année académique 2025-2026.

Le nombre de places disponibles par filière est réparti ainsi qu'il suit :

No	Intitulé de la filière	Nombre de places
1	Licence professionnelle en Protection des Végétaux (LP-PV)	20
2	Licence professionnelle en sélection et conservation des semences (LP-SELCOSE)	20
	Total	**40**

1- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les conditions de candidature sont les suivantes :

- être titulaire du baccalauréat ;
- avoir validé le L1 (S1 et S2) en Sciences et Techniques ou être titulaire d'un DEUG ou d'un DUT en Sciences biologiques ou en sciences agronomiques.

2- DUREE DE LA FORMATION

La formation en Licence Professionnelle dure quatre semestres universitaires (L2 = S3 & S4 ; L3 = S5 & S6). Les cours sont répartis par unités d'enseignement (UE).

3- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé de :

- une photocopie légalisée d'un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae dûment daté et signé par le candidat montrant clairement le parcours académique et/ou professionnel du candidat ;
- une photocopie légalisée du diplôme de baccalauréat ;
- les photocopies légalisées des diplômes universitaires ou attestations et des relevés de notes ;

Pour les professionnels, joindre en plus :

- les photocopies des relevés de notes légalisés obtenus dans les formations professionnelles suivies ;
- une autorisation du supérieur hiérarchique pour suivre la formation.

NB. : Les dossiers incomplets ou non conformes ne seront pas examinés.

4- SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme CampusFaso (https://www.campusfaso.bf/formations/candidature) du ***1er au 30 août 2025 à 23H59 GMT***.
A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : https://www.campusfaso.bf dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à **quinze mille cinq cents** (15 500) F CFA payables sur la plateforme **campusfaso** par **Coris Money, Moov Money** ou **Orange Money**.
Les résultats définitifs seront communiqués le **27 septembre 2025** au plus tard, par affichage à l'UFR-SVT.
Les cours commenceront le **01er octobre 2025** à 8h à l'UFR-SVT.

5- FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION

Les candidats sélectionnés devront s'acquitter de frais d'inscription et de formation répartis comme suit :

Statut	Ressortissants d'un pays de la zone UEMOA	Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	Frais d'inscription	*Frais d'inscription*
Inscription sous régime étudiant	16 500 FCFA/an	252 000 FCFA/an
Inscription sous régime particulier	51 500 FCFA/an	252 000 FCFA/an

P/Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des Enseignements
et des Innovations pédagogiques

Université Joseph KI-ZERBO ★ Le Vice-Président Ens. et Innov. Péd. ★

Dr Bernard ZOUMA
Maître de conférences
Officier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliations :

- VP-EIP
- DAOI
- DSI
- UFR/SVT
- DSI / Point focal Campus Faso
- Large diffusion